**A**nnée **u**niv **:**24/25 **- M1/**SDL **-S:02- -Durée:**01H30 Mai **2025** -**E**nseignant**: Dr. A**ZZOUZI**.T**

**Corrigé examen « T**héorie**s** et **D**émarchesen **D**idactique**»**

**Sujet :**(Barème 20/20 pts)

Henri Piéron (1963) soutient que **«** la notation scolaire est bien plus une mesure des

examinateurs que des examinés **»**. Cette affirmation interroge les fondements mêmes de

l’évaluation dans le cadre académique.

*En quoi les pratiques évaluatives permettent-elles d’apprécier fidèlement les compétences des*

*apprenants, et quels facteurs influencent la perception de leurs acquis* ***?***

 **-BON COURAGE-**

* **Barème** et **corrigé** : 20/20 pts ;
* **Introduction** **(2pts)**
* Présentation du sujet ;
* Repérage des concepts clés de l’assertion ;
* Annonce du plan de la réponse.
* **Développement** en 2 ou 3 partie **(8pts)**
* Définition(s) ;
* Cerner La docimologie*,* et que l’acte d’évaluer ne se limite pas à une mesure neutre des acquis, mais repose sur des interactions complexes entre critères explicites, perceptions subjectives et contextes institutionnels ;
* Illustration / consolidation.
* **Conclusion**  **(2pts)**

Récapitulation du cheminement des idées apposées dans l’introduction et présentées dans le développement.

* **A retenir** (la **forme**): **(8 pts)**
* Usage et pertinence de la langue ;
* Cohérence
* Eléments de transition entre les différentes parties de réponse ;
* Illustrations et citations.
* **Type de Corrigé :**

L’évaluation académique constitue un élément structurant des systèmes éducatifs, mais sa capacité à refléter fidèlement les compétences des étudiants suscite de nombreuses interrogations. La docimologie, introduite par Henri Piéron au début du 20ᵉ siècle, analyse les pratiques et les biais susceptibles d’influencer la notation. Les recherches menées dans ce domaine montrent que l’acte d’évaluer ne se limite pas à une mesure neutre des acquis, mais repose sur des interactions complexes entre critères explicites, perceptions subjectives et contextes institutionnels.

Les études en docimologie ont mis en évidence l’existence d’une variabilité des jugements évaluatifs selon les correcteurs, les conditions de correction et les attentes implicites. Piéron (1963) a démontré, à travers des expériences de double correction, que la même copie pouvait obtenir des appréciations divergentes en fonction de l’évaluateur. Ce constat a conduit à identifier plusieurs biais : le biais de halo, où l’impression globale laissée par un étudiant influence l’évaluation de l’ensemble de sa production ; l’effet de contraste, qui amène un correcteur à juger plus sévèrement une copie après une prestation particulièrement réussie ; le biais d’indulgence ou de sévérité, qui fait que certains correcteurs attribuent systématiquement des notes plus hautes ou plus basses que la moyenne attendue ; et le biais de fatigue, qui altère la qualité des jugements en fin de session de correction. D’autres éléments, comme l’ordre de passage lors d’un oral, la lisibilité de l’écriture ou encore les attentes implicites liées au profil de l’étudiant, participent également à ces variations. Tardif (1997) met en avant que ces biais, bien que souvent inconscients, influencent la fiabilité des évaluations et nécessitent une réflexion approfondie sur les outils et les pratiques employées.

Les méthodes d’évaluation reposent généralement sur des approches normatives ou critériées, chacune présentant des spécificités et des limites. L’évaluation sommative, largement utilisée dans les parcours académiques, conduit à une hiérarchisation des résultats basée sur des performances ponctuelles. Si elle permet d’attester d’un niveau à un instant donné, elle ne reflète pas toujours la progression des apprenants ni leur capacité à mobiliser leurs connaissances sur le long terme. À l’inverse, l’évaluation formative privilégie un suivi continu et des ajustements progressifs. *Perrenoud (1998)* met en avant l’intérêt de cette approche pour adapter les dispositifs pédagogiques aux besoins des étudiants. Toutefois, son application varie en fonction des contextes, et elle repose largement sur l’implication des enseignants, ce qui complexifie son homogénéisation.

L’évaluation par compétences, qui tend à s’imposer comme une alternative, propose une approche plus diversifiée. En mobilisant des critères précis et en combinant plusieurs types d’épreuves, elle permet d’apprécier différentes dimensions des apprentissages. Cependant, sa mise en œuvre nécessite une redéfinition des critères de notation et une formation spécifique des correcteurs afin d’éviter des interprétations subjectives.

L’analyse des biais et des limites des systèmes d’évaluation a conduit à des propositions visant à renforcer leur fiabilité. L’une des approches consiste à structurer les évaluations autour de grilles détaillées et partagées entre correcteurs afin de limiter la variabilité des jugements. Ces outils permettent une meilleure explicitation des attentes et réduisent les écarts entre les appréciations. La diversification des supports d’évaluation constitue une autre piste. L’introduction de formats variés (travaux collaboratifs, portfolios, présentations orales) évite une focalisation excessive sur les productions écrites et offre une vision plus large des compétences développées par les étudiants. L’intégration du numérique, à travers des plateformes interactives ou des corrections automatisées, contribue également à harmoniser certaines pratiques et à limiter les biais liés à l’évaluation humaine. Enfin, la formation des enseignants à la docimologie représente un levier central pour améliorer les pratiques évaluatives. La sensibilisation aux biais, l’apprentissage de techniques d’évaluation plus rigoureuses et l’expérimentation de nouvelles modalités permettent d’instaurer des dispositifs plus cohérents et plus représentatifs des acquis des étudiants.

Loin d’être une simple transcription des performances, l’évaluation repose sur des mécanismes où interviennent des facteurs psychologiques, pédagogiques et contextuels. La docimologie met en évidence ces interactions et invite à repenser les pratiques en vue d’une évaluation plus rigoureuse et plus adaptée aux réalités des apprentissages.

**-BONNE CHANCE-**